

POINT DE PRESSE DU 25 MARS 2020

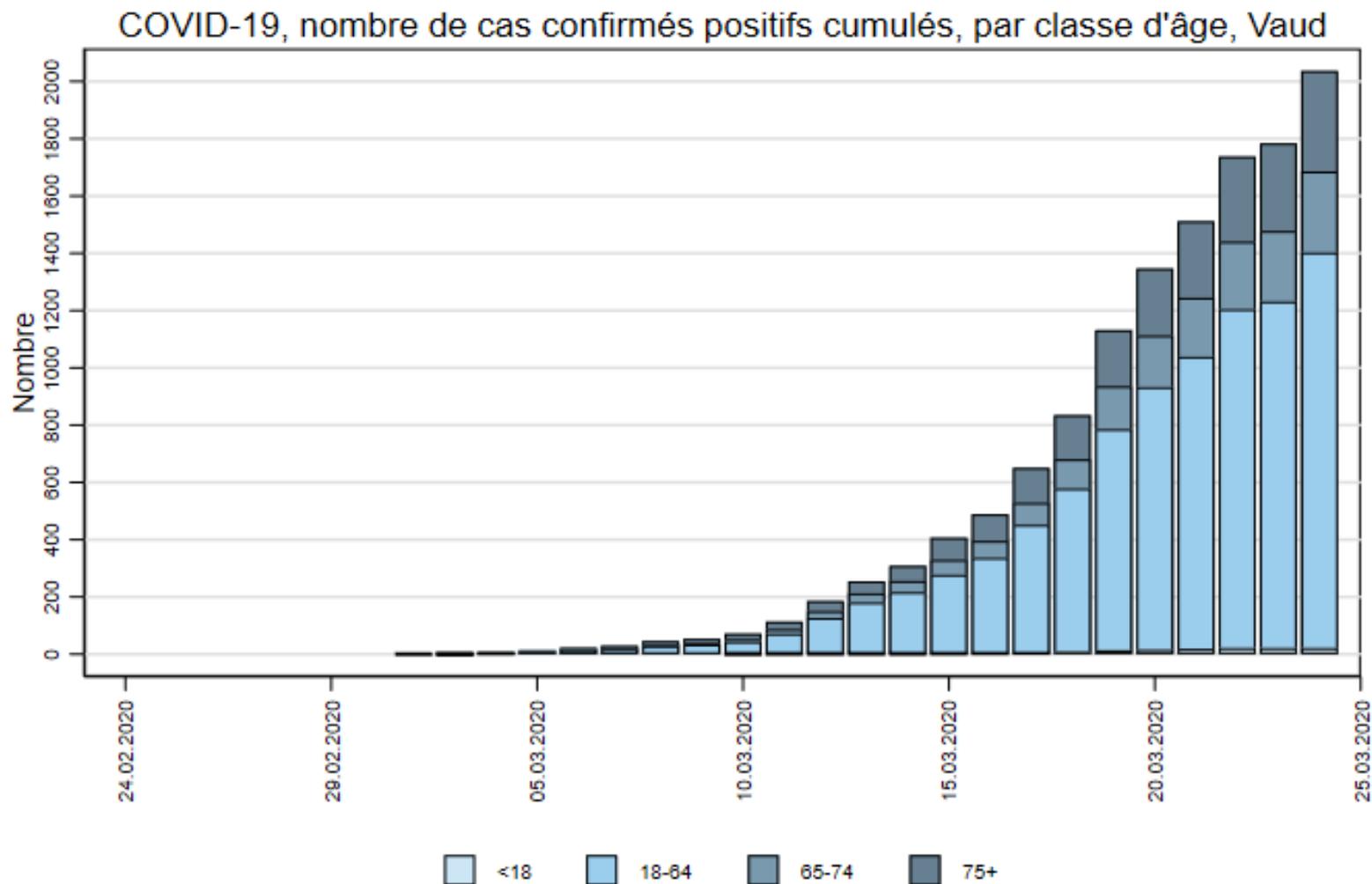
MADAME REBECCA RUIZ

**CONSEILLÈRE D'ETAT, CHEFFE DU
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DE
L'ACTION SOCIALE**

DR KARIM BOUBAKER

MÉDECIN CANTONAL

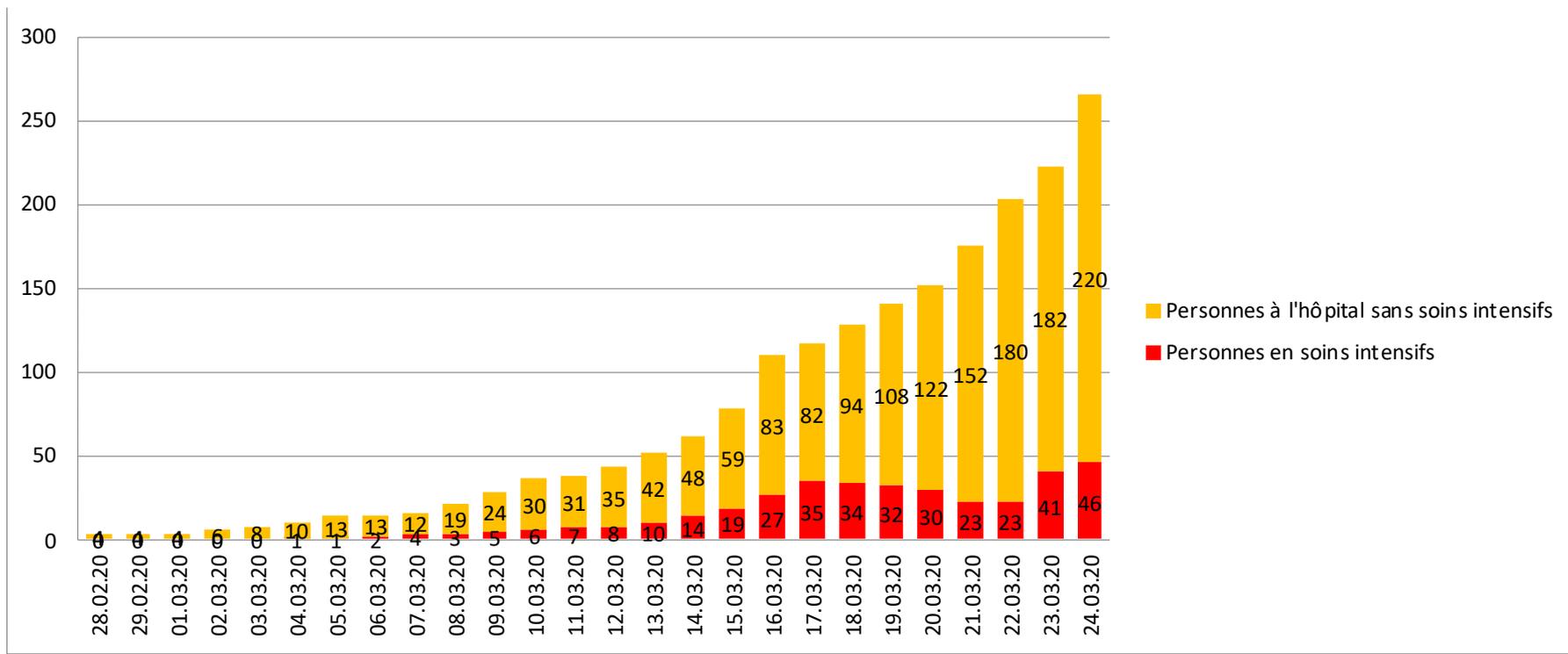
CAS CONFIRMÉS POSITIFS - SITUATION DU 24.03.2020 18H00



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

CAS CONFIRMES POSITIFS HOSPITALISES - SITUATION DU 24.03.2020 18H00

Nombre de patients en hospitalisation CHUV - FHV



Masques de protection

- En priorité pour le personnel de santé
- Pénurie
- Gestion des stocks à flux tendu
- Distribution parcimonieuse pour hôpitaux /
médecins traitants / soins domiciles /EMS /
Autres structures sanitaires

Masques de protection pour personnel hors-santé

- Port du masque et des moyens de protection recommandés uniquement pour:
 - Interventions avec contact physique
 - À l'endroit de personnes contaminées ou suspectées de l'être
- Lors d'interventions, respect des recommandations du Médecin cantonal et de l'OFSP

DENIS FROIDEVAUX
CHEF ÉTAT-MAJOR CANTONAL DE
CONDUITE

Moyens engagés

- 549 personnes Protection civile
- 14 SDIS
- 470 Direction générale du numérique et des systèmes d'information
- 731 policiers vaudois 24/24 :
 - 25 mars, 7 heures: 3 dénonciations (adultes) et 25 AO
 - Entre le 17 et le 25 mars 2020:
 - 35 dénonciations MP (attroupements de groupes de personnes et 4 commerces ne respectant pas les règles)
 - 122 amendes d'ordre

Bénévoles

- 600 bénévoles inscrits depuis vendredi
 - **Demande d'appui par des bénévoles**
 - Administrations communales ; Métiers de la santé, des feux bleus ou de sécurité privée ; Fournisseurs d'essence, eau, télécom, énergie, alimentation ; Gestionnaires de déchets, pharmaciens.
 - Les besoins du système de santé doivent remonter via les centres régionaux
 - Faites vos demandes à <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/benevolat/> lequel vous permet de faire une demande d'appui en ressources bénévoles. Formulaire dûment complété à retourner par e-mail à covi19.benevolat@vd.ch

Baisse du trafic routier

COMPTAGES AUTOROUTIERS - MARS 2020

Autoroute A, tronçon Morges - Ecublens :

- Trafic total: 96'000 véhicules / jour au 3 mars
 - Trafic total: 34'250 véhicules / jour au 24 mars - **65 %**
- Direction Lausanne :
- Heure de pointe du matin (7h-8h), diminution de trafic de 76 % par rapport au trafic habituel
 - Heure de pointe du soir (17h-18h), diminution de trafic de 66 % par rapport au trafic habituel
- Direction Genève :
- Heure de pointe du matin (7h-8h), diminution de trafic de 60 % par rapport au trafic habituel
 - Heure de pointe du soir (17h-18h), diminution de trafic de 65 % par rapport au trafic habituel

Globalement pendant la journée et toute direction confondue, depuis la mi-mars 2020, le trafic correspond à un peu plus d'un tiers du trafic habituel

Divers

- **Mesures de distanciation globalement respectées**
 - + de 65 ans ou personnes atteintes dans leur santé: restez à domicile et contacter votre commune pour vos besoins d'aide
- **Pas d'augmentation des violences domestiques**
- **Poursuite de la baisse générale de la criminalité**
- **Déménagements autorisés à ce stade dans le respect des normes fixées par l'OFSP**

La réponse sociale

L'Etat de Vaud continue son soutien aux plus vulnérables de la société

Département de la santé et de l'action sociale

Direction générale de la cohésion sociale

Fabrice Ghelfi, Directeur général

25.03.2020

Réponse sociale à la pandémie de coronavirus

- **La pandémie de coronavirus crée de nouveaux besoins dans le domaine social:**
 - Besoins d'aides financières individuelles
 - Besoins de prestations d'appui social
- **Il est essentiel de pouvoir y répondre en maintenant en coordonnant tous les acteurs**

Prestations financières



- **Les prestations financières cantonales continuent à être versées:**
 - Revenu d'insertion (aide sociale)
 - Subsidés
 - Prestations complémentaires familles
 - Rente-pont
 - Avances sur pensions alimentaires
 - Bourses d'études et d'apprentissage (+ renouvellement des demandes à partir du 1^{er} avril)
 - Prestations complémentaires AVS/AI

Prestations financières



- **Activation du plan de continuité de l'administration cantonale**
 - Plus de 90% des collaborateurs-trices du domaine social sont en télétravail
 - Adaptation des procédures de travail et des outils
 - Reprise progressive d'une activité aussi normale que possible
- **Les réceptions des offices et bureaux continuent à traiter les appels, les emails et le courrier** (emails: voie de communication la plus simple et la plus efficace).
- **Informations sur les horaires et les canaux de communication:** <https://www.vd.ch/themes/soutien-social-et-aides-financieres/aides-a-disposition-et-comment-les-demander/>

Besoins urgents



- **Besoins vitaux:**
 - Chacun-e qui se trouve dans une situation qui nécessite d'assurer son minimum vital peut obtenir une aide financière, via le revenu d'insertion.
- **Bénéficiaires actuels du revenu d'insertion:**
 - Les prestations sont maintenues.

Aide sociale



- **Les Centres sociaux régionaux appliquent un plan de continuité garantissant la sécurité des usagers et des collaborateurs :**
 - Réception téléphonique, email et courrier dans chaque région:
Horaires et numéros sur www.vd.ch/csr
 - Entretiens personnalisés sur place sont globalement suspendus (sauf exception => respect précautions d'usage).
- **Procédure pour les décisions d'octroi des prestations du revenu d'insertion**
 - Obligation des bénéficiaires: informer sur la situation personnelle et financière et de signaler spontanément tout changement intervenu dans sa situation financière

Subsidiarité



- **Le revenu d'insertion est subsidiaire à toutes les autres sources de revenu.**
 - Il intervient uniquement si la fortune personnelle est épuisée (< 4000 frs pour une personnes, 10'000 frs pour une famille).
 - Il est notamment subsidiaire aux autres prestations comme
 - Allocations pour perte de gain fédérale nouvelle
 - Réduction de l'horaire de travail
- **Nous appelons les entreprises et les institutions à assurer le paiement des salaires de mars.**

Prestations d'appui social



- **Fournir des prestations d'appui:**
 - livraison repas,
 - aide aux achats
 - aide au ménage,
 - aide aux paiements,
 - transport pour personnes à mobilité réduite,
 - aide en cas de problèmes ménagers,
 - etc.
- **Pour les personnes n'ayant d'autres solutions:**
 - Personnes sans réseau de proximité, proches, amis, voisins
 - Personnes dont les proches tombent malades ou ne sont plus disponibles
 - Personnes dont le réseau ne peut remplir qu'une partie des besoins

Prestations d'appui social



- **Mise en place en 2 étapes:**
 - **Depuis lundi: Personnes 65 ans et plus:**
 - Déploiement d'un plan CoVID-19 sur le modèle du plan canicule
 - Principe: s'appuyer sur le système de visites destiné aux personnes âgées qui est appliqué par chaque commune chaque année lors du déclenchement du plan canicule par le Canton
 - Par les communes sous la supervision des préfets
 - Limité aux prestations: livraison repas, aide aux achats
 - **Dès lundi prochain:**
 - Extension progressive à toutes les autres personnes
 - Extensions progressive des prestations
 - Géré par les communes avec le soutien d'une Centrale des solidarités mis en place par le Canton sous la compétence de l'AVASAD

**YVES FROTE,
COORDINATEUR CANTONAL DE L'AIDE
PSYCHOLOGIQUE D'URGENCE**

Dispositif «psy» du Canton de Vaud dans la situation d'épidémie

Situation de base

Les **structures «psy» publiques fonctionnent** et ont adapté leurs prestations aux circonstances
Le système est **prêt** à faire face à une **augmentation des demandes**

Objectif du dispositif «Cellule psychologique DGS COVID»

Appui à l'ensemble des prestations existantes, en complément

Pilotage

Direction générale de la santé

Principes

1. Faire fonctionner et renforcer les ressources habituelles
2. Dispositif Cellule psy DGS COVID en complément

Organisation

- ✓ Prestations fournies dans les **secteurs** (nord, est, ouest et centre) par les acteurs habituels
- ✓ **Répondants régionaux** pour chaque secteur et **répondants spécialisés** pour le canton
- ✓ **Renforts par un pool centralisé** de professionnel.le.s en santé mentale (privés et publics)
- ✓ Soutien psy via les **Hotline** existantes et possibilités de rappels téléphoniques

Concrètement pour la population

1. Ressources habituelles

- ✓ Le médecin généraliste et, ou, psychiatre ou psychologue traitant
- ✓ Les institutions de psychiatrie publique (Département de psychiatrie CHUV et Fondation de Nant)
- ✓ Le numéro unique cantonal pour la détresse psychologique : 0848 133 133
- ✓ Le numéro unique pour l'Est vaudois: 0800 779 779
- ✓ Le 143 (Main Tendue)
- ✓ Pour les jeunes, le 147
- ✓ Difficultés éducatives ou dans le quotidien avec enfants et ados : 021 644 20 32

2. Dispositif de soutien psy en lien avec la situation sanitaire: Hotline santé 0800 316 800

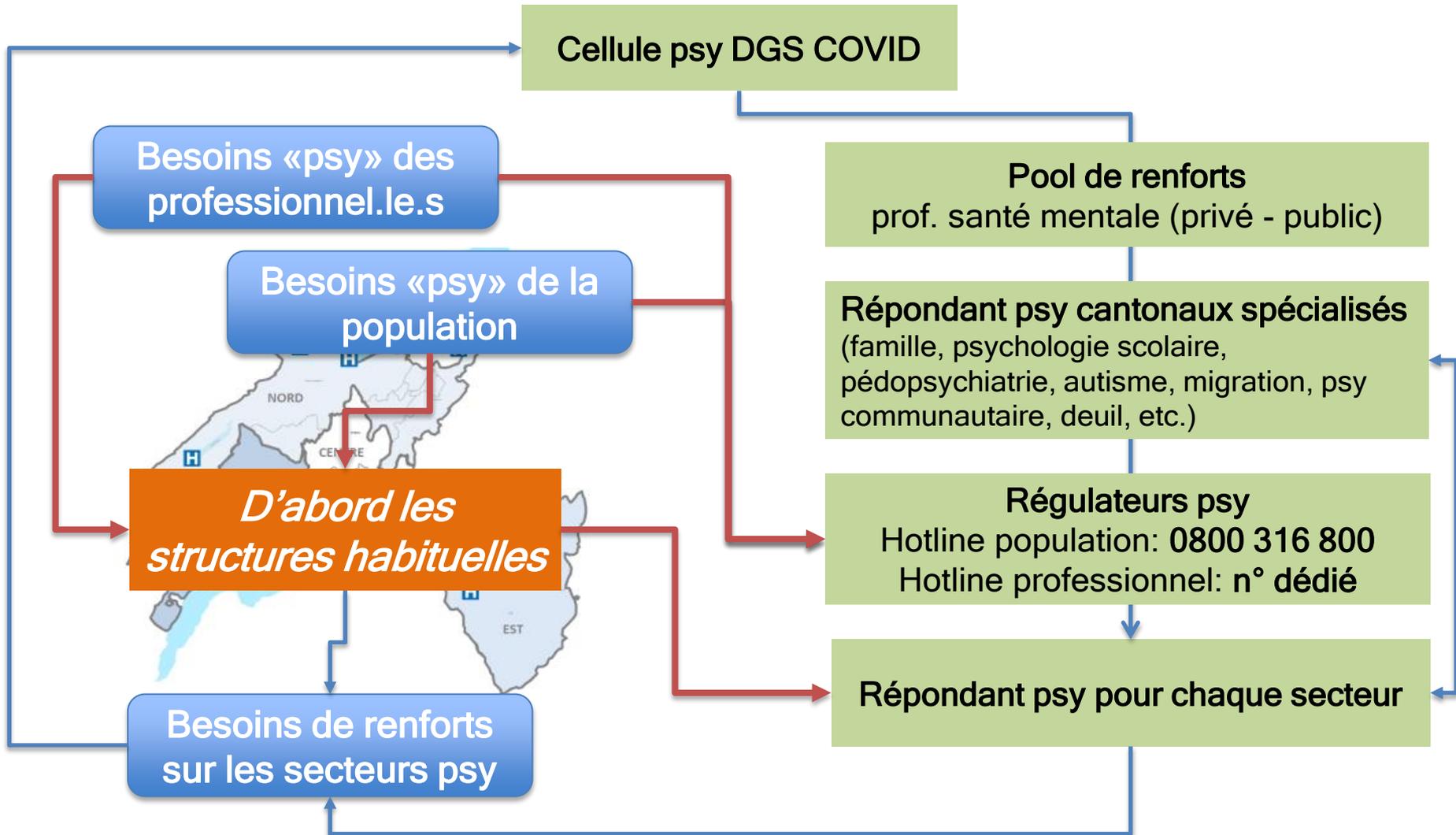
- *soutien psy ponctuel et/ou orientation sur le service approprié*
- *suivi téléphonique ponctuel pour les personnes fragiles, vulnérables, n'ayant plus accès à leur réseau de soutien habituel*



Concrètement pour les professionnels

1. **rencontrant des difficultés psychologiques** et ayant sollicité en première intention leur supérieur hiérarchique, répondant RH, service de santé au travail, équipe psy de référence, etc.

→ *Hotline dédiée (communiquée via les institutions)*



- Vos questions?